

Antraigues

**Le piège mortel du mondialisme
de
l'Union européenne**

POLEMIA
POLEMIA

Le piège mortel du mondialisme de l'Union européenne

Introduction

Dans l'univers des entreprises il est courant que certaines d'entre elles, prises au piège de l'endettement, ou de concurrences auxquelles elles ne peuvent plus résister, se retrouvent en faillite, avec comme conséquence leur mise sous tutelle, la vente à l'encan de leurs actifs, leur dislocation financière et, souvent, leur disparition pure et simple.

Il est banal qu'une faillite représente l'occasion pour des financiers avisés de faire d'excellentes affaires.

Il n'est pas exceptionnel qu'elle soit provoquée par des manœuvres appropriées.

Jusqu'à ces dernières années les nations étaient protégées contre de telles situations par ce qui a toujours fait partie de leurs attributs essentiels : la souveraineté monétaire, des frontières, et la possibilité, par des dispositions appropriées, d'imposer qu'un minimum de la consommation nationale soit effectivement produit sur le territoire national.

On imagine aisément l'énormité des profits financiers à attendre de l'extension aux nations de ce qui jusqu'à présent n'était possible que pour des entreprises.

Depuis maintenant plus de dix ans la France a abandonné la totalité de ces attributs au profit d'une Union européenne qui, totalement noyauté par les bénéficiaires de la mondialisation (que l'on peut bien désigner sous l'appellation de capitalisme international), est ouverte à tous vents.

L'étude qui suit permet de comprendre les mécanismes par lesquels elle se retrouve aujourd'hui sans défense aucune vis-à-vis des affairistes du monde entier, avec, de plus, des médias totalement sous contrôle de ce capitalisme international et, sous la pression de ces médias, avec des partis « de gouvernement » eux-mêmes sous contrôle, et dont toutes les actions contribuent à enfoncer encore plus la France dans le piège, dont celui de l'endettement est la partie émergée.

Le simple examen des ordres de grandeur montre qu'il est strictement impossible de sortir de ce piège dans le cadre institutionnel actuel. Cela semble par contre accessible dans le cas contraire.

La France va-t-elle continuer à exister comme pays de production ?

▪ Tel était le titre de l'intervention de Louis Gallois, président d'EADS, lors de la grande messe du Medef en novembre dernier, les solutions évoquées ayant toutefois (il fallait tout de même s'y attendre dans un tel cadre) été beaucoup moins provocatrices que le titre : il ne s'agissait que d'instaurer plus de « régulation » au niveau mondial...

Il est de toute façon sur la place publique que la France a perdu plus de 500 000 emplois industriels ces cinq dernières années, ceci faisant suite à plus de deux décennies pendant lesquelles le rythme moyen des pertes annuelles avait dépassé les 50 000.

- Il est évident que le profit maximum est réalisé lorsque les produits sont fabriqués dans les pays à bas salaires (maintenus bas le plus longtemps possible, fût-ce par la contrainte ou une monnaie artificiellement trop basse...), et sont vendus dans des pays à niveau de vie élevé (maintenu élevé le plus longtemps possible, fût-ce par une monnaie artificiellement trop forte), et c'est bien en fonction de cet objectif de maximisation du profit que s'est orientée depuis une bonne trentaine d'années l'organisation de la production et de la consommation mondiale.

Il est non moins évident que cela ne peut être que totalement dévastateur pour l'industrie d'un pays comme la France, et c'est bien ce qui a été constaté, avec une dramatique accélération depuis 2008 (notamment en ce qui concerne l'aéronautique et l'automobile, qui avaient jusqu'alors relativement bien résisté).

- Il est atterrant de constater que pour le Medef, et donc vis-à-vis de la stratégie des grandes entreprises « françaises » (du moins de celles qui déterminent la position du Medef), on en est rendu au point où la France ne présente plus d'intérêt en tant que pays de production, mais seulement en tant que pays de consommation (du moins tant que cela pourra durer : on sent bien que, pour être consommateur, il faut tout de même être aussi producteur).

Il est en effet impossible d'expliquer autrement l'opposition absolue du Medef à tout ce qui pourrait ressembler à une protection aux frontières, et le fait qu'il défend une monnaie beaucoup trop forte pour notre économie, ce qui mécaniquement ne peut qu'achever d'euthanasier notre industrie et notre agriculture.

Du glissement du dollar par rapport à l'euro (rappelons que l'euro est passé de 0,85\$ à 1,4\$), il est en effet résulté que ce n'est plus seulement par rapport aux pays à bas salaires que nous ne sommes plus concurrentiels, mais par rapport à la quasi-totalité des pays développés : ayant pour la plupart d'entre eux gardé leur monnaie propre, eux, ils ont pu veiller à ce qu'elle ne s'apprécie pas dangereusement par rapport à la monnaie de référence qu'est toujours le dollar et même, éventuellement, à ce qu'elle se déprécie par rapport à ce dernier.

Ceci est atterrant, mais n'est que la conséquence, d'une part, du noyautage à peu près total par les bénéficiaires de la mondialisation des instances dirigeantes de l'Union européenne, qui s'est donc retrouvée ouverte à tous vents, et, d'autre part, des abandons de souveraineté au profit de cette même Union européenne consentis par tous les gouvernements de la France qui se sont succédé depuis trente ans.

Ces abandons sont aujourd'hui totaux dans les domaines concernés... Si elle s'impose de rester, quoi qu'il arrive, dans un cadre de respect des traités signés par ces gouvernements, la France n'a plus aucun moyen de se défendre contre qui et quoi que ce soit.

On est dans une situation telle qu'une entreprise française qui, par « patriotisme économique », déciderait de maintenir coûte que coûte une part importante de ses activités de production en France se verrait inéluctablement acculée à la faillite, et se retrouverait à la merci des affairistes du monde entier.

Depuis le 1^{er} janvier 1993 (disposition reprise par l'article 63 du Traité de Lisbonne) sont en effet interdites non seulement toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les Etats membres de l'UE (ce qui peut se comprendre et était au demeurant déjà le cas depuis 1988), mais aussi tous les mouvements de capitaux **avec les pays tiers**, et cela sans aucune restriction.

Inutile de préciser que, sauf situation exceptionnelle, cette entreprise ne pourrait guère compter sur le soutien financier de l'Etat français : outre que ce dernier n'en aurait pas les moyens, il aurait à faire face à un probable veto de la Commission européenne.

- Est-il utile de préciser qu'au niveau des instances mondiales, de l'OMC par exemple, le leitmotiv est « en réponse à la crise, surtout pas de protectionnisme ! », et qu'au niveau de l'UE la lutte contre la désindustrialisation de la plupart des pays de la zone euro reste à inscrire dans les problèmes à traiter prioritairement ?

Quant aux réactions des partis politiques qui se partagent en France le pouvoir depuis des décennies, qui évoquent de temps en temps un retour vers un « protectionnisme européen », elles ne dépassent pas le stade de la gesticulation, dans le simple but de faire semblant de tenir compte de la réaction de bon sens d'une partie de plus en plus grande de la population.

Peut-on au demeurant à la fois appeler à l'instauration d'un « protectionnisme européen » et appeler au secours la Chine pour « sauver l'euro » ?

« L'idéologie » ultralibérale : de la pure et simple propagande

- Dans cette « idéologie » l'allocation optimale des ressources résulterait mécaniquement de la suppression de toute contrainte.

Cette « idéologie » n'est en fait que de la pure et simple propagande : une propagande dans laquelle ce qui permet avant tout d'enrichir prodigieusement une infime minorité de la population de la planète est présenté comme le moteur du progrès de l'humanité.

Ce qui a fait progresser l'humanité, de tout temps, c'est le progrès technique au sens large du terme, c'est-à-dire la diminution du temps de travail nécessaire pour produire et distribuer un bien donné.

Lorsqu'un certain nombre de conditions sont réunies (dont évidemment un coût horaire du travail à peu près identique partout), l'organisation qui minimise le prix de revient est bien celle qui minimise l'effort de l'homme, et le profit est effectivement moteur de progrès.

Est-il bien nécessaire d'insister sur ce qu'a de désastreux du point de vue de l'effort des hommes le fait de faire fabriquer à l'autre bout du monde, pour être achetés chez nous, des produits que nous savons (ou du moins que nous savions encore récemment...) fabriquer chez nous, avec une productivité horaire au moins aussi bonne ?

Sans compter ce que peut avoir de catastrophique le « bilan carbone » de l'opération, ce qui ne semble guère préoccuper les politiciens se réclamant de l'écologie.

Quant aux pays émergents, rien ne dit que leurs progrès ne seraient pas plus rapides si leur production était prioritairement orientée vers leur marché intérieur.

Le vendeur du pays producteur peut évidemment réaliser un bénéfice très supérieur s'il vend à un pays à haut niveau de vie plutôt qu'à ses compatriotes. Dans ce dernier cas il en résulterait, de plus, une augmentation de leur niveau de vie, donc de leurs salaires, et donc une baisse supplémentaire des bénéfices.

Des intérêts financiers locaux extrêmement puissants sont donc de nature à retarder la progression du niveau de vie de la majeure partie de la population du pays producteur, et ceci

d'autant plus aisément que les régimes des pays concernés sont souvent fort peu démocratiques.

- Dans un pays comme la France les médias sont aujourd'hui à peu près totalement passés sous la coupe des bénéficiaires de la mondialisation (en tant qu'actionnaires, ou en tant qu'annonceurs) : seuls échappent à cette emprise quelques radios et quelques journaux distribués uniquement par abonnement. Ils sont, bien sûr, les principaux vecteurs de cette propagande et, ne serait-ce que par le pouvoir qu'ils ont en outre sur la carrière des hommes politiques, ils sont en fait le véritable pouvoir, et non un simple contre-pouvoir.

- D'une consternante indigence conceptuelle dès que l'on réfléchit un peu, en contradiction totale avec l'observation des faits (lire par exemple le lumineux ouvrage de Maurice Allais : *La Mondialisation : la destruction des emplois et de la croissance*), cette propagande, martelée jusqu'à plus soif par les « spécialistes de l'économie » de service, n'en est pas moins extrêmement redoutable par sa facilité à être défendue par des arguments simplistes (il est bien évident qu'il est plus simple de défendre la suppression ou l'absence de contraintes que le maintien ou la restauration de contraintes...), surtout en l'absence de toute possibilité de véritable contestation publique.

- On notera en outre que « l'ultralibéralisme » implique l'inhibition des défenses naturelles des nations, l'Etat providence, et l'immigration de masse.

- Qu'il ne puisse aboutir qu'à la disparition programmée de l'industrie et de l'agriculture d'une nation comme la France est si évident, et le caractère désastreux pour cette nation d'une telle disparition si manifeste que, normalement, cela ne pourrait que déclencher les réactions de défense habituelles des Etats (protectionnisme, dévaluation de la monnaie...), réactions qui, contrairement à ce que l'on nous assène quotidiennement, ont jusqu'à présent largement fait la preuve de leur efficacité.

L'Europe a permis de carrément interdire institutionnellement de telles réactions.

- On note aussi, plus insidieusement, tout l'intérêt qu'il y a à ce que ce soit le Français de base lui-même qui perde la notion de nation, et donc d'identité et de sens même de l'intérêt national (on ne saurait aujourd'hui plus être que « citoyen du monde »...). D'où la très large audience donnée dans les médias aux partis d'extrême gauche, dont un point commun a toujours été le dénigrement de la nation – et cela bien qu'ils ne cessent par ailleurs de vitupérer contre le grand capitalisme, la finance internationale, etc., etc.

- L'accroissement du chômage résultant de la perte d'emplois industriels et agricoles serait absolument insupportable en l'absence d'Etat providence, lequel a effectivement permis jusqu'à présent d'éviter l'explosion sociale, au prix toutefois d'une diminution supplémentaire de la compétitivité de la France (du fait de l'augmentation des charges sociales), et d'une augmentation supplémentaire de sa dette (du fait des allègements de certaines charges sociales accordées par le gouvernement pour essayer de maintenir l'emploi). Il s'agit là d'un gigantesque mécanisme de socialisation des pertes et de privatisation des bénéfices.

- Quant à l'immigration, en pesant fortement sur les salaires, elle est en quelque sorte un moyen de « délocaliser à domicile », l'Etat providence jouant là encore un rôle clé, à la fois dans l'attraction d'une immigration de masse et dans la socialisation de son coût, lequel est extrêmement élevé : une trentaine de milliards par an, au vu de l'estimation tout à fait mesurée effectuée par Jean-Paul Gourevitch.

Le piège de la dette

▪ Comment masquer au bon peuple le lien direct entre, d'une part, la disparition accélérée de l'industrie et de l'agriculture française, et, d'autre part, l'ouverture totale des frontières de la France et le fait que sa monnaie soit surévaluée ?

- Comment lui masquer le lien entre ce qui précède et le montant de la dette publique (en particulier entre l'augmentation du chômage qui en résulte et celle des dépenses sociales) ?

- Comment lui masquer, en outre, le lien entre le montant de cette dette et le fait que, depuis 1973, l'Etat français s'est interdit de créer de la monnaie pour son propre compte, et a donné au système bancaire privé le monopole de la création monétaire (Loi n° 73-7 du 3 janvier 1973 sur la Banque de France ; cette disposition, qui n'engageait alors que la France, ayant été reprise dans le Traité de Maastricht et, bien sûr, gravée dans le marbre par le Traité de Lisbonne) ? On reviendra plus loin sur cette disposition clé, qui non seulement n'a aucune justification économique, mais est même par essence extraordinairement pernicieuse.

- Comment lui masquer enfin le lien entre le caractère effectivement existentiel pour la France de sa dette et le fait qu'elle ait abandonné sa souveraineté monétaire (ainsi qu'on le verra plus loin, il est structurellement impossible de piéger dans l'endettement un pays qui a gardé sa souveraineté monétaire) ?

- Comment lui faire avaler que l'Union européenne protège la France et que, au sein de cette Union européenne protectrice, la France est de plus tout spécialement protégée par son appartenance à la zone euro ?

- Comment lui faire avaler que sortir de l'euro ne pourrait qu'aboutir à un effroyable chaos, alors que, sur l'ensemble des pays développés, c'est la zone euro, prise globalement, qui est depuis une décennie à la traîne ?

- Comment lui faire avaler que, en définitive, la solution ce serait encore plus d'Europe (c'est-à-dire encore plus d'abandon de souveraineté), ceci étant combiné à une « réduction du train de vie de l'Etat » qui, comme par hasard, se retrouverait porter uniquement sur ses fonctions régaliennes ?

▪ Tel est aujourd'hui le défi proposé aux grands médias – ou plus exactement à leurs commanditaires.

Tel est donc aussi le défi imposé aux deux partis « de gouvernement », l'UMP et le PS : il suffit pour cela de feuilleter leurs programmes, dont les propositions, en apparence fortement différentes (elles visent tout de même des électors différents), sont aussi incantatoires l'une que l'autre en l'absence de toute marge de manœuvre dans le contexte institutionnel actuel, et éludent aussi soigneusement l'une que l'autre les véritables problèmes.

▪ Une mention spéciale pour Jean-Luc Mélenchon, visiblement mis en avant par les médias pour stériliser les voix des électeurs de plus en plus nombreux qui sentent bien que le poids du capitalisme international est devenu intolérable, et que la France court à la catastrophe sans restauration d'un minimum de protectionnisme.

Par leur caractère extrêmement confus, par leur outrance, par leur irréalisme, ses propositions sont d'une telle innocuité que leur large diffusion ne pose effectivement aucun problème. Son protectionnisme, par exemple, serait un « protectionnisme européen internationaliste »...

Certes, dans son programme, un certain nombre de dispositions institutionnelles actuelles sont dénoncées, mais les seules initiatives envisagées se situent au niveau de l'Europe, et même autant que possible du monde, ce qui est un gage certain d'inefficacité : il est aujourd'hui

évident qu'il n'y a plus rien à espérer de discussions au niveau de l'UE et des instances internationales dans des délais compatibles avec la gravité de la situation de la France, surtout en l'absence de toute menace d'actions au niveau national.

Et puis rien de tel que des discours de type lutte des classes pour réveiller les bons vieux clivages droite/gauche à l'occasion d'élections...

- La campagne électorale, ce n'est pas seulement le temps de parole attribué aux candidats et à leurs représentants. C'est aussi, et c'est peut-être même surtout, tous les commentaires et analyses (les « décryptages ») délivrés (par des « politologues », des « spécialistes de l'économie », ...) lors d'un certain nombre d'émissions (dont *C dans l'air* est sans doute la plus remarquable).

Marine Le Pen, à laquelle un certain nombre de qualités sont par ailleurs concédées, se voit bien sûr assez régulièrement attribuer le bonnet d'âne à la rubrique « crédibilité économique ».

Quelques ordres de grandeur

- L'accroissement annuel de la dette publique a été d'environ 140 milliards en 2009 et 2010, 100 milliards en 2011, et était d'environ 50 milliards depuis 2002. Rappelons que cette dette est elle-même aujourd'hui d'un peu plus de 1700 milliards, le PIB de la France étant d'environ 2000 milliards (voir par exemple <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=40> pour la situation fin 2011 : dette « au sens de Maastricht » de 1717,3 milliards, correspondant à 85,8 % du PIB).

Cela signifie que, à recettes fiscales constantes, et sans création monétaire au profit de l'Etat (ce qui nous est interdit par le Traité de Lisbonne), il faudrait dégager environ chaque année une cinquantaine de milliards d'économies pour simplement stabiliser la dette en pourcentage du PIB.

Le brutal accroissement de la dette publique à partir de 2009 est directement lié au fait que 200 000 emplois industriels ont été perdus en France en 2010 (contre « seulement » entre 50 000 et 100 000 par an les années précédentes) : ceci du fait de l'effet de ciseau qui en est résulté, par diminution des recettes et augmentation des dépenses sociales et de soutien de l'activité.

Les dépenses et les recettes étant de l'ordre de 1000 milliards, l'ampleur de cet effet de ciseau s'explique aisément, **mais cet effet jouerait en sens inverse si la compétitivité de la France s'améliorait, avec un ordre de grandeur des gains attendus permettant d'espérer réellement une amélioration significative de l'évolution de la dette publique.**

Une forte augmentation de la compétitivité de la France, que seule peut rendre possible une dévaluation significative de sa monnaie, associée à un certain nombre de mesures protectionnistes et à de la création monétaire au profit de l'Etat serait donc tout à fait de nature à désamorcer le problème de la dette.

Mais ces deux voies d'action nous sont aujourd'hui interdites institutionnellement.

Il ne reste donc plus que les plans d'austérité, dont il n'y a strictement rien à espérer du point de vue de la diminution de la dette, bien au contraire, du fait de la contraction des recettes qui en résulte inévitablement. Il y a là-dessus un consensus de tous les prix Nobel d'économie qui se sont exprimés sur l'efficacité des plans d'austérité imposés un peu partout aux pays en

difficulté de la zone euro (on pourra, par exemple, sur Internet lire les décapantes chroniques de Paul Krugman), et le moins que l'on puisse dire est que les faits leur donnent raison.

▪ Sur les 1 100 milliards (environ) de dépenses publiques annuelles il y a assurément des économies à réaliser, mais force est de constater que les seules cibles réellement visées sont les fonctions régaliennes de l'Etat, qui ne comptent que pour moins de 300 milliards : voir ci-après le tableau extrait du formulaire de déclaration des revenus 2010 que nous avons tous reçu au printemps dernier.

Rien ne permet d'affirmer que le coût de ces fonctions régaliennes se situe à un niveau trop élevé (certains budgets, comme ceux de la justice et de la sécurité, sont même particulièrement indigents), il ne cesse de diminuer depuis 2005 et, de toute façon, il n'est en aucune façon susceptible de permettre de dégager une cinquantaine de milliards d'économies par an.

Budget 2011. A quoi servent nos impôts?	
Enseignement et recherche	87
Collectivités territoriales	58
Charge de la dette	45,4
Défense	37,4
Union Européenne	18,2
Sécurité	16,8
Solidarité, insertion et égalité des chances	12,4
Gestion des finances publiques et des ressources	11,7
Travail et emploi	11,6
Ecologie et développement durable	9,5
Ville et logement	7,6
Justice	7,1
Autres missions	40,7
Total dépenses (en milliards d'euro)	363,4
Dépenses hors collectivités territoriales et dette	260

Est-il vraiment surprenant de constater que, depuis 2005, la diminution des effectifs de la fonction publique d'Etat a été plus que compensée par une augmentation de la fonction publique hospitalière et, surtout, par l'augmentation de la fonction publique territoriale, et que personne ne s'interroge sur cette dernière ?

C'est ainsi qu'un récent rapport de la Cour des comptes a fait ressortir que l'importante diminution des effectifs de la police d'Etat avait été annulée par l'augmentation de ceux des polices municipales (avec toutes les interrogations que cela suscite sur la qualité du recrutement, et tous les risques de communautarisation que l'on peut imaginer...).

Est-il vraiment surprenant de constater que la subvention de l'immigration (qui pourtant représente un certain nombre de dizaines de milliards) n'a jamais été considérée comme étant une source potentielle d'économies ?

- Les ordres de grandeur ci-dessus montrent qu'il n'y a rien à attendre des opérations de privatisation qui sont régulièrement avancées comme l'une des solutions : il n'en résulterait qu'une réduction de la dette de quelques dizaines de milliards d'euros (et même s'il s'agissait de cent milliards, cela ne modifierait en rien la conclusion précédente), et l'Etat français se retrouverait par la suite définitivement privé de sources de revenus significatives (car les entreprises concernées sont parfaitement rentables), voire de secteurs industriels stratégiques (dans le nucléaire, par exemple).

Le pacte de stabilité renforcé

- Il est tout de même préoccupant de constater qu'un président de la République française a dépensé une énergie considérable pour que soit mis en place au niveau européen un « pacte de stabilité renforcé » qui, par la politique d'austérité qu'il implique, d'une part ne pourra, comme on l'a vu, qu'enfermer encore plus la France dans le piège de l'endettement, et d'autre part prévoit des sanctions s'apparentant à une mise sous tutelle des pays trop lourdement endettés...

Pire encore, un tel pacte, à supposer qu'il ait déjà été mis en place, n'aurait en rien permis d'éviter la situation actuelle : comme on l'a vu c'est l'hémorragie d'emplois industriels en 2009 qui a entraîné l'explosion du déficit public, et non une quelconque explosion du « train de vie de l'Etat », ou le fait que le système de protection sociale serait brusquement devenu plus protecteur.

Si l'on prend le cas de l'Espagne (en 2007 on parlait encore du « miracle économique espagnol »...), on ne voit pas comment un tel pacte aurait pu éviter la croissance de la bulle immobilière, l'inflation qui en est résultée et qui a dégradé la compétitivité de ce pays et, enfin, l'éclatement de la bulle immobilière en 2008. L'Espagne était d'ailleurs en excédent budgétaire avant la crise...

On aboutirait sans doute à la même conclusion en examinant le cas de l'Irlande (qui elle aussi était en excédent budgétaire), du Portugal, etc.

Il ressort en outre d'un tel examen que chacun de ces pays est un cas particulier, les seuls points qu'ils aient eus en commun ayant été que, ligotés par l'euro comme ils l'étaient, ils se sont trouvés dans l'impossibilité totale d'ajuster leur monnaie aux problèmes particuliers de leur économie, et que c'est la crise des subprimes, dont ils n'étaient en rien responsables, qui a joué le rôle du détonateur.

- Que penser donc d'un pacte qui, sous couvert de « sauver la construction européenne », de « sauver la Grèce, le Portugal, l'Espagne, etc. », ne contribuera en rien à améliorer la situation actuelle, bien au contraire, n'aurait en rien pu permettre d'éviter la crise de 2008, mais aboutira bien par contre réduire encore le peu qui reste institutionnellement de souveraineté nationale, et en s'attaquant aux budgets nationaux, à réduire encore un peu plus la partie régaliennne de la fonction publique ?

- Que penser du fait que l'annonce de ce pacte ait été en son temps « favorablement accueillie par les marchés » ? Etait-ce parce qu'elle était de nature à nous enfoncer encore un peu plus dans le piège ? Etait-ce simplement un satisfecit vis-à-vis d'un acte d'allégeance remarqué ?

Que peut bien signifier le maintien du triple A d'un pays qui a perdu 500 000 emplois industriels depuis 5 ans, qui voit le déficit de sa balance commerciale voler de record en

record, qui manifestement ne pourra jamais rembourser sa dette dans le contexte institutionnel qui lui est imposé – mais qui dispose tout de même encore, dans bien des domaines, tant au niveau de l'Etat qu'à celui des personnes privées, d'un patrimoine et d'actifs extraordinairement intéressants ?

▪ Que sont au juste au demeurant ces fameux « marchés » dont on nous a rendus institutionnellement dépendants ? Et si de plus ils étaient manipulables ?

C'est la monnaie d'une nation qui doit s'adapter à son économie, et non l'inverse

▪ Dans les années 1960 un certain nombre d'économistes ont recherché les conditions à réunir pour que les avantages attendus de la mise en place d'une union monétaire entre plusieurs pays puissent être supérieurs à tout ce qui peut résulter de la perte par chacun d'entre eux de sa politique monétaire propre, et donc des possibilités d'ajustement qu'elle permet.

C'est ainsi qu'ont été définies les conditions à réunir pour qu'un ensemble de pays puisse constituer une « zone monétaire optimale », conditions dont la moindre n'est pas qu'il doit y avoir une parfaite mobilité des personnes, ce qui implique notamment qu'elles parlent toutes la même langue.

On aboutissait en fait à peu près au portrait robot d'un état fédéral.

Ces conditions n'étant à l'évidence pas réunies lors de la mise en place de l'euro, et n'ayant manifestement aucune chance de l'être à horizon visible (ne serait ce que parce que les peuples n'en voulaient pas...), de multiples mises en garde avaient alors été formulées.

Aujourd'hui la zone euro est en crise ouverte, après avoir été depuis sa création la zone de plus faible croissance économique sur l'ensemble de la planète.

« La triste vérité est que le système euro semble de plus en plus voué à l'échec. Et une vérité encore plus triste est que vu comme le système se comporte, l'Europe se porterait sans doute mieux s'il s'écroulait plutôt aujourd'hui que demain (Paul Krugman, prix Nobel d'économie 2008, chronique « Le trou dans le seau de l'Europe », 24/10/2011).

▪ Ce qu'a de vital pour une nation indépendante de disposer de sa propre monnaie est au demeurant si unanimement reconnu que ceci est la règle depuis la disparition des anciens empires coloniaux et de l'Union soviétique.

En dehors des Etats trop petits pour avoir une monnaie reconnue sur la scène internationale (les Bahamas ont le dollar, etc.), il n'y a eu que deux exceptions à cette règle :

– l'Argentine, qui pour lutter contre une trop forte inflation avait décidé en 1990 de lier le peso au dollar. Dans un premier temps cela aboutit à un afflux d'investissements et de prêts étrangers, avec des effets économiques plutôt euphorisants, d'autant que durant cette période le dollar ne s'est pas apprécié par rapport aux monnaies des pays avec lesquels l'Argentine commerçait. Il a suffi toutefois d'une réévaluation du dollar et d'une dévaluation du réal brésilien pour que la situation devienne rapidement intenable, et débouche sur quatre années d'une terrible crise économique et politique, dont l'Argentine n'est sortie qu'en décidant en 2002, malgré les pressions internationales, de retrouver sa totale autonomie monétaire. C'est le gouvernement argentin, et non le FMI, qui a en définitive décidé comment les dettes libellées en dollar seraient remboursées ;

– les pays de la zone euro : on voit ce que cela est en train de donner.

▪ Nul besoin au demeurant d'être prix Nobel d'économie pour comprendre que c'est la monnaie d'un pays qui doit s'adapter à son économie, et non l'inverse : le simple bon sens suffit.

De multiples facteurs peuvent en effet dégrader, parfois du jour au lendemain, la compétitivité économique d'un pays :

- des facteurs internes : grèves, augmentations nominales de salaires imposées par des troubles sociaux, mesures aboutissant à une augmentation du coût du travail (exemple : les 35 heures), mesures fiscales inappropriées, etc. ;
- des facteurs externes : dévaluation de monnaies étrangères, catastrophes naturelles, guerres...

Dans le cas de la France la très importante réévaluation de l'euro par rapport au dollar, dans laquelle elle n'est strictement pour rien, aura nettement plus affecté sa compétitivité que les 35 heures.

En l'absence de toute possibilité de faire varier la valeur de la monnaie il n'y a d'autre solution, pour retrouver cette compétitivité, que d'imposer par décisions **autoritaires** (car il n'y a plus aucune possibilité d'ajustements quasi mécaniques) l'adaptation de **l'ensemble** de l'économie (diminution des dépenses publiques, diminution de **tous** les salaires en nominal, ...), ce qui n'est envisageable que dans un pays totalitaire (il ne semble d'ailleurs même pas que cela se soit déjà fait...). C'est pourtant ce qui est demandé aujourd'hui à la Grèce.

Que se serait-il passé si la France n'avait pas eu sa souveraineté monétaire après mai 1968 ? Après 1958 ? Après la guerre de 1939-1945 ?

Lorsqu'une nation a gardé sa souveraineté monétaire, il est structurellement impossible qu'elle se retrouve enfermée dans le piège de l'endettement

En effet, elle emprunte alors dans sa monnaie nationale, dont la valeur s'ajuste (ou est ajustée) à sa situation économique, et en particulier à sa capacité de remboursement. De plus, elle peut souverainement décider de créer autant de monnaie qu'elle le juge nécessaire.

Par contre, lorsque ce n'est pas le cas, elle peut être mise en faillite au sens propre du terme – c'est-à-dire au sens où une entreprise ou un particulier l'est – avec comme conséquence sa dislocation économique, la mise à l'encan de son patrimoine, voire la perte de son indépendance même en tant que nation.

Il n'y a au demeurant qu'à voir ce qui est en train de se passer pour la Grèce, dont le « sauvetage » s'apparente à celui d'une entreprise en dépôt de bilan par un liquidateur judiciaire.

Si lourdement endettés que soient les Etats-Unis et d'autres pays en dehors de la zone euro, et si préoccupante que puisse être cette situation à bien des égards (mais pas forcément pour eux...), ce n'est en aucune façon pour eux un problème existentiel, alors que cela en est un pour la France.

Un Etat doit garder le pouvoir de créer de la monnaie pour son propre compte

▪ La création régulière de monnaie est absolument indispensable. Par exemple dans une économie qui croît par exemple de 3 % par an, avec une inflation modérée de 2 %, une création de monnaie à hauteur de 5 % du PIB est nécessaire.

Comment la monnaie est-elle donc créée?

Notons bien que la présentation qui suit n'a pour objectif que de dégager les mécanismes qui interviennent : elle a donc été volontairement simplifiée, et ne prétend en aucune façon à une rigoureuse exactitude technique.

▪ En règle générale deux systèmes coexistent :

a) La création de monnaie par la banque centrale au profit de l'Etat (qui techniquement se présente généralement comme un prêt consenti à l'Etat à un taux nul ou très faible).

Cette création de monnaie diminue bien sûr d'autant le montant des impôts à percevoir.

Dans le but de lutter contre des dérives aisément imaginables les statuts d'une banque centrale lui accordent en général une indépendance plus ou moins grande vis-à-vis du pouvoir politique en place, mais cette indépendance peut en fait à tout moment être, si nécessaire, remise en cause par un Etat pleinement souverain.

b) La création de monnaie par les banques privées, par le mécanisme du crédit.

Une banque peut prêter autant qu'elle veut, sous les réserves suivantes :

- Le montant total des prêts ne peut excéder X fois ses fonds propres, X étant fixé par la réglementation en vigueur (cela résulte du système dit « des réserves fractionnaires »). Typiquement, $X = 10$.

- Les comptes de la banque doivent rester équilibrés : le total des prêts accordés doit être compensé par l'addition des dépôts, des fonds propres de la banque et des emprunts effectués auprès d'autres banques, dont éventuellement la banque centrale.

En situation « normale » (c'est-à-dire hors période de crise financière) ces emprunts doivent rester de simples emprunts d'ajustement, ajustements inévitables du seul fait qu'il n'y a pas qu'une banque, et qu'on l'on peut très bien être déposant dans une banque et emprunteur dans une autre. La banque centrale n'intervient qu'en dernier ressort, c'est-à-dire, si tout se passe bien, jamais, mais elle joue tout de même un rôle clé en fixant le taux de ses prêts, qui se retrouve donc être aussi le taux de prêt interbancaire, d'où résulte le loyer minimum de la monnaie nationale, lequel influe sur le cours de cette dernière.

Les emprunts aux autres banques étant donc normalement à un niveau très faible, et les fonds propres n'étant pas destinés à être prêtés, c'est en définitive l'argent des déposants qui est prêté par la banque, **y compris les dépôts à vue.**

C'est de là que résulte la création monétaire.

Dans le cas où le montant d'un prêt pour n années est couvert par un dépôt d'une durée supérieure, l'emprunteur dispose de ce montant, mais le déposant n'en dispose pas : il n'y a pas de création monétaire.

Si par contre ce montant est couvert par des dépôts à vue, il est disponible **à la fois** pour l'emprunteur et les déposants : **il y a création monétaire.**

La simple description de ce mécanisme fait apparaître son instabilité potentielle permanente, son caractère fondamentalement incontrôlable, le fait que les déposants à vue se retrouvent

directement exposés en cas de défaillance des emprunteurs, et laisse deviner les innombrables effets pervers qui peuvent en résulter.

On se contentera toutefois ici de citer Maurice Allais, prix Nobel d'économie 1988, qui a clairement identifié ce mécanisme comme étant la cause première de toutes les crises financières qui se sont succédé, la crise de 1929 en étant un cas d'école, et la crise de 2008, qui dure toujours, la dernière en date. Le scénario est toujours le même : phase euphorisante d'explosion du crédit (et donc de la création monétaire), krach, puis phase de récession au cours de laquelle personne ne veut plus prêter à personne.

« En fait, sans aucune exagération, le mécanisme actuel de la création de monnaie par le crédit est certainement le "cancer" qui ronge irrémédiablement les économies de marché de propriété privée. »

« Dans son essence la création de monnaie *ex nihilo* actuelle par le système bancaire est identique ... à la création de monnaie par des faux monnayeurs. Concrètement elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents. »

(Voir aussi par exemple :

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_crise_mondiale_d_aujourd_hui_Maurice_Allais_1998.htm

<http://www.polemia.com/article.php?id=2704> 10 février 2010 Le pouvoir financier au cœur de la crise de 2008 : Les analyses prophétiques de Maurice Allais)

La solution proposée par Maurice Allais est d'une extrême simplicité : par des dispositions obligeant les banques à n'attribuer que des prêts couverts par des dépôts à terme au moins égal à la durée du prêt, réserver à l'Etat le monopole de la création monétaire.

On voit qu'il y aurait là une matière intéressante pour la refondation du système financier que le chœur des médias et des partis politiques appelle régulièrement de ses vœux avant les G20.

▪ Comme indiqué plus haut, ce n'est vraiment pas dans cette voie que la France s'est engagée en 1973 puisque, par l'interdiction faite à la Banque de France de prêter à l'Etat, c'est au système bancaire qu'a été donné le monopole de la création monétaire. Cette disposition, dont on vient de voir que le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'est pas incontestable, a ensuite été imposée à l'ensemble des membres de l'UE par le Traité de Maastricht.

Les conséquences d'un tel abandon sont évidentes :

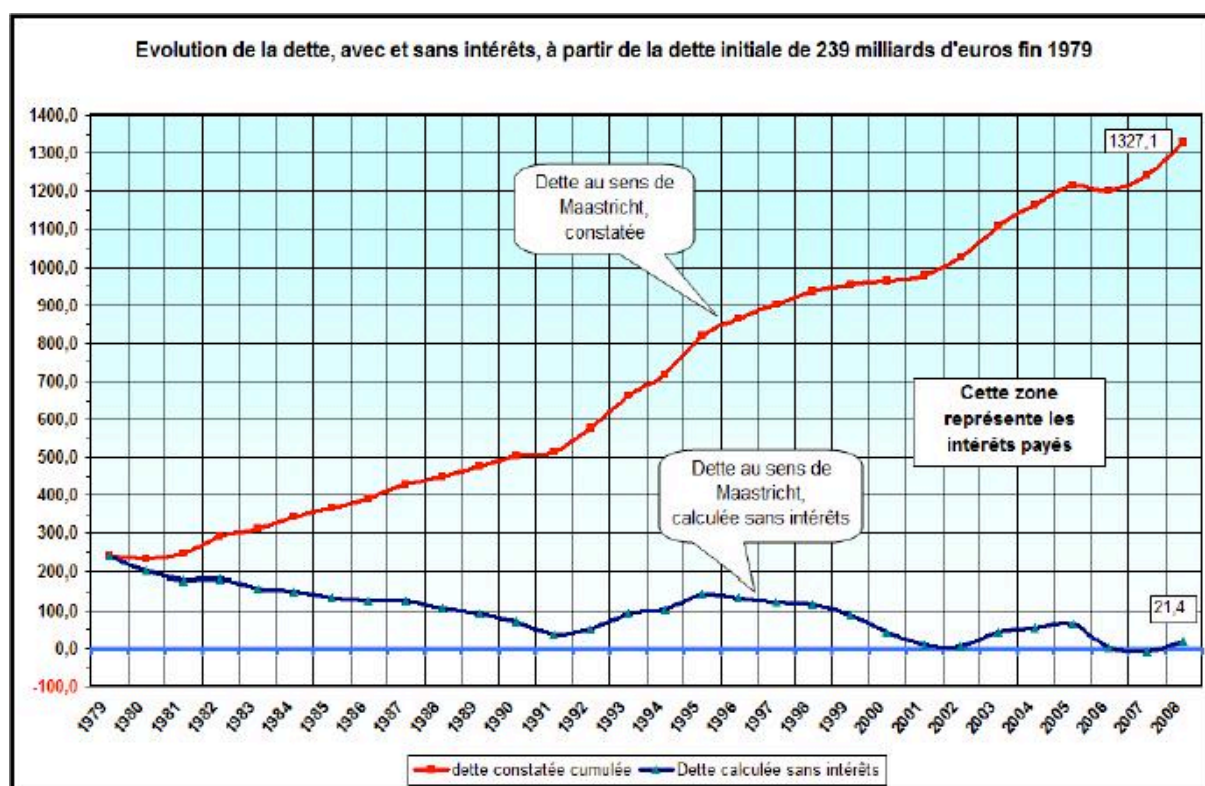
- coût très élevé de la création monétaire, et donc augmentation générale de l'endettement de **tous** les acteurs économiques, publics ou privés : il ne saurait de plus, en effet, y avoir création de monnaie sans perception par une banque privée d'intérêts qui ne sont en aucun cas négligeables, et qui peuvent être très élevés ;

- en ce qui concerne spécifiquement les Etats (même économiquement en bonne santé par ailleurs), augmentation supplémentaire de la dette puisque, sauf à compenser totalement la création de monnaie à leur profit par une augmentation des impôts, ils n'ont plus d'autre solution que d'emprunter sur les marchés financiers.

« En abandonnant au secteur bancaire le droit de créer de la monnaie, l'Etat s'est privé en moyenne d'un pouvoir d'achat annuel représentant environ 5,2 % du revenu national » (Maurice Allais, *La Réforme monétaire*, 1976).

Est-il nécessaire de préciser que c'est à partir de 1973 que la dette publique française a commencé à croître ? Le graphique suivant (qui recoupe le fait que, ainsi que l'a rappelé

Marine Le Pen, le montant actuel de la dette est à peu près le montant cumulé des intérêts depuis 1973) est particulièrement significatif :



NOTE (*) : La dette à la fin 1979 était en réalité de 82,8 milliards d'euros, soit 21 % du PIB ; mais en tenant compte de l'inflation, cela fait aujourd'hui 239 milliards d'euros.

- perte d'indépendance des Etats, à la fois du fait qu'ils sont tributaires du taux que veulent bien leur consentir les « marchés financiers », et qu'ils deviennent dépendants de leurs créanciers. Comme on l'a vu plus haut cette perte d'indépendance devient totale et peut avoir des conséquences dramatiques si, en outre, l'Etat a abandonné sa monnaie nationale ;

- pouvoir exorbitant de ce qu'il faut bien appeler le capitalisme international, dont le cœur, aujourd'hui, est toujours clairement aux Etats-Unis.

- La plupart des nations, dont un certain nombre sont nos créanciers ou nos concurrents, ne se sont nullement interdites toute possibilité de créer de la monnaie pour leur propre compte. Aux USA, pour ne citer qu'eux, la « planche à billets » fonctionne à plein régime depuis la crise de 2008.

- La justification avancée de l'interdiction faite à l'Etat de créer de la monnaie pour son propre compte est que, par les excès de création monétaire qui pourraient en résulter, leur laisser ce droit serait potentiellement facteur d'inflation. Ceci n'est pas forcément inexact, mais que dire alors de la création de la monnaie par le crédit qui, elle, est fondamentalement incontrôlable ? On est vraiment dans le n'importe quoi.

De plus le volume de la création monétaire n'est qu'un facteur d'inflation parmi d'autres.

Comme les précédentes, la crise de 2008 a été la conséquence d'une explosion des crédits, et donc de la création de monnaie. Il n'y a pas eu pour autant, dans la période précédant cette crise, d'augmentation significative de l'inflation.

Peut-on sérieusement soutenir qu'une création monétaire au profit de l'Etat de quelque % du PIB, qui suffirait à désamorcer le problème de la dette, serait facteur d'hyperinflation ?

Dévaluation et inflation

▪ Comme on l'a vu, l'euro est passé de 0,85 \$ à 1,4 \$, ce qui a mécaniquement fait s'effondrer d'autant la compétitivité de la France, mais n'a nullement entraîné une baisse du coût de la vie, alors même que la France importait déjà la majeure partie de sa consommation.

Inversement on ne voit pas dans ces conditions pourquoi, sauf dans le cas très particulier des hydrocarbures, il résulterait d'une dévaluation consécutive à l'abandon de l'euro l'inflation massive que nous promet l'infantilisante propagande actuelle.

La Grande-Bretagne, en 2008, a dévalué de 30 %, et il n'en est pas résulté une inflation de 30 %. Par contre, du jour au lendemain, sa compétitivité s'est améliorée de 30 %.

▪ En ce qui concerne les produits fabriqués en tout ou partie dans les pays à bas salaires, qui représentent aujourd'hui une part essentielle de notre consommation (il suffit de regarder les étiquetages extérieures **et** intérieurs des produits que l'on achète), leur prix de revient est si bas que leur prix de vente peut en être largement découplé.

En fait il dépend surtout du prix que le consommateur est prêt à payer, lequel n'est autre que celui qu'il avait l'habitude de payer jusqu'alors : pour de multiples raisons on est très loin, dans la réalité, de la situation théorique de concurrence totalement libre et non faussée censée résulter de la déréglementation actuelle, qui aboutirait effectivement à rapprocher les prix de vente des prix de revient.

Ceci explique pourquoi ni les délocalisations, ni les réévaluations de la monnaie n'ont été suivies d'une diminution du coût de la vie.

En cas de réévaluation de sa monnaie, c'est simplement le bénéfice du vendeur qui s'accroît. En cas de dévaluation, c'est évidemment l'inverse, et l'on conçoit aisément que cela aille à l'encontre d'intérêts financiers extrêmement puissants.

Antraigues